

ARCHERS DU COMTAT VENAISSIN AVIGNON

Agrément F.F.T.A. n° 01-84-011 - Agrément D.D.J.S. 84-5-52

AVIS DE CONCOURS FEDERAL SELECTIF POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

DIMANCHE 18 Juin 2017

Les Archers du Comtat Venaissin ont le plaisir de vous inviter à participer aux Concours Fédéral qu'ils organisent le dimanche 18/06/17 sur leur terrain de Courtine au **Centre sportif municipal**



Lieu : **Centre Sportif Municipal – Zone Industrielle de Courtine.** En venant du nord sur la rocade prendre l' **entrée n° 3** en direction de plan d'eau puis centre sportif municipal En venant du sud par la rocade tourner à gauche au 1^{er} rond point après celui de la gare TGV pour rentrer dans la zone de Courtine et suivre centre sportif municipal.

Départs : Matin et après-midi Sur les 2 départs : Rythme AB / CD
(Modification possible du Rythme en A,B,C, en cas d'une faible quantité de tireurs présents sur le départ)

1^{er} Départ

8h30 ouverture du greffe
9h00 échauffement sur cible
inspection du matériel
9h30 début des tirs

2^{ème} Départ

13h30 ouverture du greffe
14h00 échauffement sur cible
inspection du matériel
14h30 début des tirs



Les inscriptions PAR COURRIER accompagnées du règlement seront PRIORITAIRES



Adultes et Juniors : 10 Euros
Cadets, Minimes et Benjamins : 8 Euros

pour 2 départs : 18 Euros
pour 2 départs : 13 Euros

❖ **FEDERAL**

Benjamins classiques	: 2 x 20m sur blasons de 80cm
Arcs nus jeunes	: 2 x 20m sur blasons de 80cm
Minimes classiques	: 2 x 30m sur blasons de 80cm
Débutants et Arcs nus adultes	: 2 x 30m sur blasons de 80cm
Cadets à Super-Vétérans classiques et poulies	: 2 x 50m sur blasons de 122cm

2 séries de 6 volées de 6 flèches

❖ **Arbitres :** VIDAL J., ANDRADE L

Inscription au plus tard le 10 Juin 2017, auprès de Philippe HEULLANT

En vous connectant sur le site du club <http://archers-avignon.sportsregions.fr/> dans l'onglet "inscription concours Fita/Fédéral 2017"

❖ **Etablir le chèque à l'ordre des « Archers du Comtat Venaissin »**

❖ **Adresser la liste des Archers et le règlement à :** M. Philippe HEULLANT
128 rue des Cros 84450 ST SATURNIN LES AVIGNON



Récompenses : aux trois premiers de chaque catégorie et à la meilleure équipe officielle (H et F classique et poulie) vers 17h30

**LICENCE 2016-2017 ET CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRES
EN CAS D'ABSENCE DE CES DOCUMENTS LE PAS DE TIR SERA REFUSE**

La tenue blanche ou de clubs exigés, les chaussures de sport sont recommandées.



Sur place : buvette, sandwiches, gâteaux